



COMMUNIQUE DE PRESSE

LES HEPATITES AU RAPPORT !

Alors que le *Plan Hépatites 2009/2012* en France s'achève sans perspective claire de reconduction, 260 000 personnes sont aujourd'hui atteintes d'une hépatite chronique B ou C sans le savoir. Pourtant, si elles étaient dépistées, ces personnes pourraient bénéficier d'une prise en charge de qualité grâce à des avancées thérapeutiques efficaces. Malgré les difficultés rencontrées pour maîtriser l'épidémie, on observe toujours l'absence à moyen et long terme d'une stratégie de prévention, de soins et de réduction des risques.

La France n'occupe que le 15^{ème} rang européen en terme de prévention sur les hépatites. Elle n'a jamais consacré de conférence de consensus à l'hépatite B, et celle sur l'hépatite C remonte à l'année 2002 sans avoir été actualisée depuis. Dans ce contexte d'urgence sanitaire, nous devons construire les outils d'une politique efficace.

Le ministère de la santé s'est engagé à mettre en œuvre un rapport d'experts hépatites avant la fin 2013, ce dont on peut se féliciter si celui-ci adopte une approche résolument globale de la santé des personnes et y associe largement une représentation associative. Au terme de ce travail, il sera nécessaire d'organiser des conférences de consensus sur les hépatites B et C. De même, nous restons vigilants quant à l'engagement pris pour la rédaction de lettres de missions afin d'assurer la poursuite des travaux du comité de suivi et prospective du plan national jusqu'à la mise en application de la loi de santé publique voulue par le président de la République.

Ainsi, le déploiement de toutes les mesures du Plan précédent en région et son élargissement doivent être appliqués pour répondre :

- à la poursuite de la vaccination universelle contre l'hépatite B, au rattrapage des générations sacrifiées
- à la nécessité d'élargir le dépistage, par l'accès aux tests rapides de dépistage pour les hépatites B et C en complément de ceux du VIH
- au développement des cirrhoses et cancers du foie dont le pic de mortalité est prévu pour 2020.
- à l'accompagnement et au suivi des patients du fait des nouveaux traitements et des nouvelles molécules en développement
- à la mise en place de salles de consommation à moindre risque, à la généralisation dans les structures de première ligne de l'accompagnement à l'injection à moindre risque, à l'adaptation à des pratiques émergentes.
- à la prise en compte du financement des projets ETP (Programme Education Thérapeutique) validés car aucun n'est assuré d'un financement
- au fléchage des financements dédiés à la lutte contre les hépatites en direction des ARS
- au sauvetage des réseaux Ville-Hôpital Hépatites

Dans ces conditions, la reconduction d'un Plan Hépatites pour 2013-2016 et l'organisation de deux Conférences de Consensus, tout en impliquant les associations, demeurent essentielles pour une réponse adaptée à cet enjeu de santé publique majeur.

Contacts Presse :

Franck Barbier (AIDES) : 06 71 59 10 89 B. Reiller (Fédération Addiction) : 05 56 91 07 23
Emmanuelle Hau (Mdm) : 01 44 92 14 32 Pascal MELIN (SOS Hépatites) : 06 24 71 24 54
Patrick FAVREL (SOS Hépatites) : 06 14 81 33 74